

# Résumé de la politique d'assistance financière

## Qu'est-ce qu'une assistance financière ?

Le Programme d'assistance financière d'UnityPoint Health – Meriter (UPH – Meriter) aide les personnes qui ne parviennent pas à payer leurs soins médicaux. Vous pourriez être en mesure de recevoir une Assistance financière (aide) de la part d'UPH – Meriter si vous avez des difficultés à payer vos soins, que vous soyez couvert(e) par une assurance ou pas. Pour mieux servir notre communauté, UPH – Meriter a établi un partenariat avec UW Health afin de créer une demande d'assistance financière et un processus d'examen partagés.

## Comment fonctionne l'assistance financière ?

Une assistance financière est basée sur un barème mobile et examine le revenu total du foyer (famille) en fonction du seuil des recommandations fédérales relatives à la pauvreté (FPG, Federal Poverty Guidelines). Pour obtenir plus de détail, veuillez lire la politique complète.

- Si votre revenu et/ou votre revenu familial combiné est inférieur ou égal à 300 % du seuil des FPG, vous pourriez ne pas avoir à payer pour les soins que vous recevez de la part d'UPH – Meriter.
- Si vous entrez dans la catégorie entre 300 % et 600 %, vous pourriez recevoir une remise pour vos soins. Aucune personne éligible pour recevoir une assistance financière ne sera facturée plus pour des soins d'urgence ou d'autres soins nécessaires que les personnes couvertes par une assurance.

Taille de la famille	300% FPG	400% FPG	600% FPG
1	40,770	54,360	81,540
2	54,930	73,240	109,860
3	69,090	92,120	138,180
4	83,250	111,000	166,500
5	97,410	129,880	194,820
6	111,570	148,760	223,140
7	125,730	167,640	251,460
8	139,890	186,520	279,780

## Quels services sont couverts ?

La politique d'assistance financière s'applique aux soins d'urgence et autres soins nécessaires sur le plan médical. Ces termes sont définis dans la politique. Les services facultatifs sont exclus.

## Comment puis-je faire une demande ?

Pour demander une assistance financière, vous devrez remplir une demande d'assistance financière et fournir la documentation justificative comme décrit dans la politique d'assistance financière et sur le formulaire de demande.

## Comment saurai-je si je suis éligible ?

Lorsque votre demande complétée aura été examinée, vous recevrez une lettre vous informant si vous êtes éligible au programme et si votre solde a été réduit. Chaque visite peut être examinée séparément. Si vous n'êtes pas éligible pour recevoir une assistance financière, il est possible que vous soyez éligible pour un autre type d'assistance.

## Comment puis-je obtenir de l'aide pour remplir une demande ?

Pour recevoir une aide pour remplir une demande d'assistance financière, contactez un coordinateur financier pour les patients au **(608) 417-5035** afin de programmer un rendez-vous, ou rendez-vous à l'adresse suivante :

UnityPoint Health – Meriter  
202 S. Park Street  
Madison, WI 53715

Dans le cadre de notre partenariat avec UW Health, vous pouvez également contacter un conseiller financier chez UW Health en téléphonant au **(877) 278-6437** afin de programmer un rendez-vous dans un établissement UW Health approprié.

## Coordonnées :

**Téléphone :** (608) 417-5035

**Fax :** (608) 417-6478

**Site Web :** [www.unitypoint.org/fap](http://www.unitypoint.org/fap)

**Courrier :** UnityPoint Health – Meriter

Patient Financial Coordination

202 S. Park Street, Madison, WI 53715

## Assistance linguistique :

Des traductions de la politique d'assistance financière, de la demande d'assistance financière et de ce résumé en langage simple sont disponibles en chinois, français, allemand, hmong, coréen et espagnol.

UPH – Meriter propose également d'utiliser un service d'interprétation par téléphone (Language Line) pour assister les patients qui ont des questions à propos du programme d'assistance financière. UPH – Meriter se conforme aux lois fédérales relatives aux droits civils et ne discrimine personne sur la base de l'origine ethnique, la couleur, l'origine nationale, l'orientation sexuelle, le sexe, l'âge ou une invalidité.